

Table 5 : Dans quelle mesure la Stratégie Good Food 2 a-t-elle pallié aux manquements qui avaient été identifiés lors de l'évaluation de la 1^{ère} SGF ?

PRESENTS

Animation : Thomas De Romagnoli (Mobius), Jan Pille (BE), Marie Detienne (BEE)

Participants :

- Gaetane Charlier
- Evy Cornelis
- Rodrigue Dardenne
- Francisco Davila
- Aline Dehasse
- Coarrine Denecker
- Eric Duchemin
- Johann Dumortier
- Gérard Enjolras
- Laure Gombert
- Justine Guillard
- Wien Nijs
- Jeremy Paillet
- Sarah Pauwels
- Catheline Pieters
- Laurie Renguet
- Laura Smeets
- Camille Tielemans
- Christophe Trausch
- Bryce Vandystadt
- Emanuele Vitale

CONTEXTE

La stratégie n'a pas renforcé le dialogue avec les agriculteurs conventionnels qui s'inscrivent très peu dans une démarche nourricière

Dans le cadre de l'ordonnance zéro pesticides qui limitera l'utilisation des pesticides autres que ceux à faible risque et/ou autorisés en agriculture biologique à partir de 2030, la Région souhaite accompagner les agriculteurs conventionnels dans leur transition. BE travaille au lancement d'un marché pour cet accompagnement, qui sera à la fois technique, agronomique, et sur les débouchés de leurs produits sur Bruxelles.

Les collaborations interrégionales doivent être davantage développées afin de faciliter les échanges entre producteurs et mangeurs bruxellois

Un réseau sur les stratégies alimentaires locales a été mis en place dans le cadre de T.OP Noordrand en 2023. Les principaux partenaires du réseau sont : Bruxelles Environnement, Bruxelles Economie et Emploi, Departement Omgeving, Landbouw & Zeevisserij, Vlaamse Landmaatschappij, province Vlaams-Brabant. Les interlocuteurs suivants prennent également part aux échanges : Instituut voor Landbouw en Visserij, Steunpunt Korte Keten, Vlaamse Vereniging voor Steden en Gemeenten, Strategische Adviesraad voor Landbouw en Visserij, Provinciale Ontwikkelingsmaatschappij, Citydev.

Les réunions ont permis de discuter des différences, des similitudes, des objectifs et des défis communs entre les stratégies alimentaires existantes en Flandre et à Bruxelles.

La première action, "Terres agricoles publiques", a été menée sous forme de marché public lancé par BEE, une étude a été réalisée par l'ILVO en 2024 en coopération avec les partenaires bruxellois. La deuxième partie, qui consiste en la « Construction de circuits courts » est menée par Bruxelles Environnement en collaboration avec Departement Omgeving.

Des réunions entre la Région (BE et BEE), le CPAS de Bruxelles, les villes de Gand et Leuven, et l'ILVO ont été lancées afin de discuter et sensibiliser les acteurs publics propriétaires de terres à la thématique de l'accès à la terre. L'idée est de lancer différents projets pilotes dans lesquels plusieurs pouvoirs publics travailleront ensemble à la mise à disposition de terres publiques afin de promouvoir le développement de l'agriculture agroécologique.

Les agriculteurs ne sont pas suffisamment au courant des outils mis à disposition, ni de la différence entre les interventions des différents acteurs

l'administration a mis en place un écosystème coordonné d'accompagnement à disposition des producteurs bruxellois, qui réunit [le Facilitateur bruxellois en agriculture urbaine](#) (FAU), la FédéAU, le Guichet d'Economie Locale AU, l'asbl Terre-En-Vue et l'Espace Test Agricole de Graines de Paysans. Les agriculteurs ont la possibilité d'être accompagnés dans tous les domaines : réseautage, entrepreneuriat, technique, juridique, accès à la terre. En 2022, et en 2024, BEE a travaillé avec les 5 acteurs de l'accompagnement à la construction d'un mindMap reprenant toutes les missions de chacun des acteurs, et ce afin de d'assurer un accompagnement complet, cohérent et non redondant pour les producteurs bruxellois.

L'entièreté des agriculteurs urbains ont aujourd'hui accès aux différents accompagnements proposés à Bruxelles, qu'ils y aient recours ou non. 82% des projets répertoriés à Bruxelles et en périphérie sont actuellement accompagnés ou ont été accompagnés depuis le lancement de la stratégie GF2.

L'accès à des lieux de production, pleine terre et hors sol, adaptés et sécurisés et la stabilisation de ces lieux constituent les premiers obstacles au développement de projets d'agriculture urbaine

PRAS : Une analyse des parcelles agricoles de droit, des parcelles déclarées à la Politique agricole Commune (PAC) entre 2015 et 2022, ainsi que des terrains agricoles de fait qui ne sont pas/plus déclarés à la PAC a été réalisée en 2024. Un rapport présentant une série de recommandations destinées à cadrer l'argumentaire général de Bruxelles Environnement et de Bruxelles Economie et Emploi dans le cadre de la préservation du foncier agricole en RBC, ainsi qu'une proposition d'un arbre décisionnel aidant à la prise de décision concernant le choix des réaffectation des parcelles agricoles de fait stratégiques a été produit.

Un nouveau Bail à ferme est en cours de rédaction

L'asbl Terre-en-vue (TEV), subventionnée par BEE, a mobilisé 1,1 hectare à Bruxelles et 13,3 hectares en périphérie. Une plateforme de mise en relation entre propriétaires de surfaces de production et porteurs de projets en agriculture urbaine a été mise en place à l'été 2023 par le Facilitateur agricultures urbaines (FAU) et est disponible sur le portail Good Food.

Un groupe de travail sur le foncier agricole bruxellois réunissant le Facilitateur agricultures urbaines, l'asbl Terre-en-vue, BE et BEE s'est réuni 3 fois en 2024 et a produit en décembre 2024 une note reprenant une analyse SWOT et un plan d'actions pour des outils de politique foncière. La note propose trois outils à analyser

et approfondir à ce stade d'avancée de la stratégie Good Food 2 : le droit de préemption, la gestion foncière et l'observatoire du foncier.

Dans la thématique de la gestion foncière, une étude de recherche cadastrale, d'analyse des données brutes du registre foncier, de cartographie et de caractérisation des terres publiques bruxelloises, qu'elles soient actuellement utilisées ou non pour la production agricole (déclarations à la politique agricole commune européenne) a été finalisée en décembre 2024. Cette étude, menée par Hans Vandermaelen de l'ILVO, donne à la Région bruxelloise pour la première fois une information cartographique complète sur la propriété foncière des institutions publiques et sur l'utilisation réelle de ces terres. Cette étude servira de base à la mise en place d'une stratégie foncière agricole.

Beaucoup d'énergie a été consacrée au lobbying auprès des propriétaires publics bruxellois pour la conduite d'une politique agricole sur les terres publiques. Suite à ce travail, le CA du CPAS de Bruxelles a approuvé une nouvelle procédure standardisée de gestion de ses terres agricoles, qui reprend :

- Plus de ventes de terrains agricoles
- Quand un terrain agricole devient libre de bail, les agriculteurs liés au CPAS de Bruxelles reçoivent un appel à candidature qui comprend trois critères : âge du fermier, la proximité du siège social, et le champ déjà travaillé le plus proche. L'agriculteur sélectionné reçoit un bail de 9 ans.

Les objectifs chiffrés fixés ne sont ni réalistes, ni cohérents

Les objectifs chiffrés fixés pour la SGF1 n'étaient ni réalistes, ni cohérents

SGF1 :

- En 2035, l'agriculture urbaine professionnelle en zone urbaine et périurbaine produira 30% des fruits et légumes non transformés consommés par les Bruxellois (en kg) – objectif de 5 % en 2020 à pas réaliste, difficilement mesurable (car les tonnages de production sont difficilement mesurables, et parce que l'objectif parle à la fois de production et des produits consommés), pas adapté car la production/la consommation est plus large qu'uniquement de fruits et légumes
- En 2020, 100% des nouveaux projets de production agricole professionnels sont performants au niveau environnemental, économique et social à ni réaliste, ni souhaitable d'exiger que tous les projets de production soient performants à la fois au niveau environnemental, économique et social.

SGF2 :

Objectifs chiffrés adaptés :

1. Minimum 30 nouveaux projets bruxellois de production agricole agroécologique (pleine terre et hors sol) ont vu le jour.
2. 50 nouveaux ha de terres seront mobilisés pour de l'agriculture professionnelle pleine terre agroécologique à Bruxelles et en périphérie.
3. 100% des producteur·rice·s agricoles qui cultivent sur le territoire bruxellois ont connaissance et ont accès à des services d'accompagnement adaptés à leurs besoins et à ceux de la transition agroécologique. Le "Référentiel Durabilité" développé par le Facilitateur agriculture urbaine est soumis à une amélioration continue à la lumière du développement de l'agroécologie bruxelloise, et est utilisé par tous les acteurs de l'accompagnement et par la majorité des producteur·rice·s hors sol et pleine terre bruxellois·es.
4. Un cadre de soutien financier clair et stable pour les producteur·rice·s professionnel·le·s et contribuant à la transition agroécologique est opérationnel.

5. 30 % de la surface agricole pleine terre bruxelloise est certifiée ou en conversion vers le bio (Farm to Fork : 25 %) ; 50 % des producteurs bruxellois-es pleine terre et hors sol sont (au moins en partie) certifiés bio ou en conversion vers le bio.

Etat des lieux 2024 en regard de ces objectifs :

1. Il y a eu 8 nouveaux projets entre 2022 et 2024
2. 17.5 ha mobilisés entre 2022 et 2024
3. Tous les agriculteurs ont accès à l'accompagnement, 82% des producteurs ont été accompagnés au moins une fois par un des accompagnateurs. Est-ce que le dispositif d'accompagnement est clair et adapté aux besoins des producteurs ? Il faudrait une enquête pour avoir leur avis sur le sujet. Quant au référentiel durabilité, il a été testé auprès de 15 producteurs et est prêt pour utilisation, mais ces tests ont montré que l'objectif qu'il soit utilisé systématiquement par tous les acteurs de l'accompagnement n'était pas opportun. L'objectif du référentiel a été redéfini comme suit :
 - Outil d'accompagnement (par le GEL)
 - Outil d'auto-évaluation sur base volontaire
 - Outil de récolte de données
4. 2 appels à projet ont été lancés en 2023 et 2024. Un projet d'ordonnance financement est passé en première lecture en 2024.
5. En 2024, il y avait environ 8% des terres agricoles de fait qui étaient certifiées bio. En terme de nombre de producteurs, il y avait 40% des producteurs certifiés bio.

DISCUSSION

Une partie des participants étaient présente pour le thème de l'agriculture citoyenne. Ils sont donc déçus que le contexte n'ait repris que des avancées au niveau Pro. Ils se demandent pourquoi le choix a été porté sur le pro plutôt que sur le citoyen. Les animateurs répondent que ce n'est pas un choix de pro plutôt que citoyen, mais que l'équipe présente (experts) est l'équipe qui travaille sur le pro, et qu'elle ne dispose pas des informations sur le citoyen. Elle propose toutefois de quand-même ouvrir la discussion à tout ce qui touche à l'agriculture citoyenne, qui est confrontée aux mêmes défis que l'agriculture pro en termes d'accès à la terre et d'accompagnement.

Les points suivants avaient été identifiés comme les principaux manquements à la fin de la stratégie Good Food 1. Dans quelle mesure les participants trouvent-ils que les points se sont améliorés ou détériorés depuis le lancement de la Stratégie Good Food 2 ?

Point 1 : La stratégie n'a pas renforcé le dialogue avec les agriculteurs conventionnels qui s'inscrivent très peu dans une démarche nourricière

Les actions mises en place vis à vis des agriculteurs conventionnels ne sont pas connues des acteurs de terrain de l'AU. Il y a une volonté de ces derniers d'être plus au courant de ce qui est fait par rapport aux conventionnels, et d'être éventuellement intégrés aux discussions et rencontres avec ces agriculteurs au moment opportun.

Point 2 : Les collaborations interrégionales doivent être davantage développées afin de faciliter les échanges entre producteurs et mangeurs bruxellois

Cette thématique reste une zone d'ombre pour les acteurs de terrain, ils ont un intérêt de savoir comment ça progresse.

Points 3 : Les agriculteurs ne sont pas suffisamment au courant des outils d'accompagnement mis à disposition, ni de la différence entre les interventions des différents acteurs

Le FAU et la centrale restent encore trop méconnus auprès des petits projets AU, des citoyens, des communes, associations, organisations qui pourraient en bénéficier

Quand la FédéAU s'est créée, il y avait une grande mécompréhension auprès des acteurs du terrain sur qui faisait quoi, et le ressenti de la fédé et les retours qu'elle en a du terrain est qu'aujourd'hui c'est bcp plus clair. C'est plus clair également pour les acteurs de l'accompagnement, car la définition des missions de chacun et l'arbre décisionnel qui a été fait en collaboration entre les accompagnateurs et la Région a clarifié les rôles et a permis aux acteurs de mieux pouvoir réorienter les demandes vers le bon accompagnateur. Mais il reste un trou/manque au niveau d'une identification commune, une « coupole d'identification commune », style Parisculteurs. Il faudrait aussi une sorte d'arbre décisionnel avec tous les facilitateurs (AU mais aussi les autres facilitateurs de BE), les accompagnateurs AU, qui orienterait les utilisateurs vers le bon accompagnateur en fonction de ses besoins. Finalement, le besoin d'un guichet unique, peu importe le public (pros, citoyens, propriétaires publics et privés, aménageurs du territoire, promoteurs immobiliers...) est exprimé par plusieurs acteurs.

Référentiel : les acteurs de terrain ont encore du mal à voir sa plus-value aujourd'hui

Point 4 : L'accès à des lieux de production, pleine terre et hors sol, adaptés et sécurisés et la stabilisation de ces lieux constituent les premiers obstacles au développement de projets d'agriculture urbaine

- Pour le citoyen, l'accès au foncier reste l'obstacle principal. Les études qui sont menées pour l'AU pro devraient prendre en compte les petites surfaces (<0.5 ha) qui ne sont pas prises en compte pour les projets pro. Les efforts devraient être unis entre AU professionnelle et AU citoyenne. Au niveau citoyen, beaucoup de projets sont soumis à disparition à cause de la pression immobilière.
- Qu'en est-il du stop imperméabilisation ? Il est essentiel de renforcer les alliances entre les acteurs engagés dans la préservation de la biodiversité, l'AU et Good Soil, face à ceux qui plaident pour une expansion de la construction, comme pour les Logements Sociaux. La révision du PRAS constitue une opportunité stratégique pour unir les forces et agir collectivement. Le système IQSB peut servir à protéger les terres les plus fertiles destinées à l'agriculture, tout en veillant à ce que les nouvelles constructions s'implantent sur des sols moins riches. Par ailleurs, dans le cadre du Plan Renature, BE intègre l'agriculture au cœur de ses travaux.
- En ce qui concerne le PRAS, y a-t-il des projets de compensation financière pour des terrains qui seraient dévalorisés ? réponse : la question de la compensation financière pour les terrains dévalorisés demeure délicate. Une solution envisagée pourrait être la mise en place d'un système de compensation par échange de terrains. Ainsi, si un terrain constructible est reclassé en terrain agricole, son propriétaire pourrait recevoir, en guise de compensation, un terrain appartenant par exemple à BE, permettant de pallier la perte de valeur du terrain initialement constructible.
- L'accès au foncier pour les agriculteurs professionnels n'est, selon la FédéAU, plus priorité la n°1 comme elle l'était à la fin de la stratégie Good Food 1 car beaucoup de producteurs ont pu s'installer, c'est un secteur qui s'est développé et qui a pris en maturité. Aujourd'hui, la priorité 1 serait de pérenniser l'existant, via les financements (ordonnance agri) notamment.
- La transmission devient aussi un sujet prioritaire, car les agriculteurs conventionnels arrivent presque tous bientôt à l'âge de la retraite.
- Maillage : il faudrait à Bruxelles un acteur comme Parisculteur qui aide les agris à trouver un espace de production sur la Région, et pas en dehors comme le fait plus TEV pour le moment. → TEV travaille

aussi sur Bruxelles, mais les terres y sont plus rares, donc les opportunités sont plus fréquentes en périphérie. Le système de gestion des terres publiques évolue pour libérer des terres sur Bruxelles, exemple du CPAS de Bruxelles dont on a parlé en intro.

Point 5 : Les objectifs chiffrés fixés ne sont ni réalistes, ni cohérents

- L'objectif des 5 projets pilotes pour le compost était manquant dans la présentation mais reste cohérent dans le cadre de Good Food. Il y a 3 projets qui ont déjà bien avancé sur le sujet : Biotiful, Eldoradis, et Courtileke, et qui pourraient faire partie des projets pilote.
- Par rapport aux objectifs, c'est nécessaire de mettre la barre assez haut (et c'est le cas avec les objectifs qui ont été fixés pour GF2) afin de pouvoir atteindre quelque chose de significatif.